

27 sep 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 27 septembre 2002.](#)

## Subvention à la Fondation Roi Baudouin

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, de l'Intégration sociale et de l'Economie sociale, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant une subvention à la Fondation Roi Baudouin pour soutenir des initiatives dans le secteur des services de proximité.

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget, de l'Intégration sociale et de l'Economie sociale, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant une subvention à la Fondation Roi Baudouin pour soutenir des initiatives dans le secteur des services de proximité.

Cette subvention, d'un montant de 2.649.657 euros, permettra la poursuite de la gestion d'un fonds expérimental "services de proximité", dont la première phase, qui prend fin le 30 octobre 2002, avait fait l'objet d'un accord lors du Conseil des Ministres du 9 novembre 2001. Les initiatives qui ont été retenues au cours de la première phase continueront ainsi d'être soutenues, moyennant une évaluation par la Commission convoquée par la Fondation Roi Baudouin. Priorité sera donnée aux projets qui ont déjà réellement créé des emplois pour les groupes fragilisés en 2002. Un financement complémentaire des Régions et de la Communauté germanophone est prévu, conformément à l'accord de coopération concernant l'économie sociale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe